Bulletin de la Société entomologique de France, **118** (3), 2013 : 301-304.

Phalascusa longistigma (MacLachlan, 1871) : statut et redescription (Neuroptera, Ascalaphidae, Ascalaphinae)

par André Prost

1 rue de l'Eglise, F – 39320 Loisia <andre.prost@free.fr>

Résumé. – L'espèce énigmatique *Encyoposis longistigma* MacLachlan, 1871, n'était connue que par la femelle holotype du Soudan. Sur la base de quatre captures au Burkina Faso, elle est redécrite brièvement et transférée dans le genre *Phalascusa* Kolbe, 1897, entraînant ainsi la nouvelle combinaison suivante : *Phalascusa longistigma* (MacLachlan, 1871), n. comb. Les terminalia mâles sont figurés.

Abstract. – ***Phalascusa longistigma* (MacLachlan, 1871): status and redescription (Neuroptera, Ascalaphidae, Ascalaphinae)**. The female holotype of the rather enigmatic species *Encyoposis longistigma* MacLachlan, 1871, collected in Sudan, was the only known specimen. The species is redescribed, based on four specimens collected in Burkina Faso, West Africa, and it is transferred into the genus *Phalascusa* Kolbe, 1897, leading to the following new combination: *Phalascusa longistigma* (MacLachlan, 1871), n. comb. A figure of the male terminalia is provided.

Keywords. – Ascalaphidae, Encyoposini, Afrotropical region, taxonomy, new combination.

Encyoposis longistigma fut décrite par MacLachlan (1871) sur la base d'une femelle originaire de la région du Nil Blanc, dans l'actuelle République du Soudan. Les hésitations de l'auteur se traduisent par le point d'interrogation placé dans la publication après le nom du genre, mais aussi par le commentaire qui suit la description : "Une espèce décidément aberrante ; pourtant, sur la base de l'examen d'une seule ♀, elle ne peut pas être placée dans un autre groupe".

Van der Weele (1909) la cite dans sa monographie des Ascalaphes, disant qu'il n'en a vu aucun exemplaire et qu'en l'absence de figure accompagnant la description originale il lui est difficile de se prononcer. Il doute qu'il s'agisse d'un *Encyoposis* MacLachlan, 1871, et même qu'il s'agisse d'une espèce valide.

L'espèce connue par ce seul type ne fut mentionnée par aucun autre auteur. C'est Tjeder (1980, *in litt.*) qui confirma qu'il s'agissait d'une espèce valide qui devait être placée dans le genre *Phalascusa* Kolbe, 1897, et il a identifié sous ce nom trois spécimens du Burkina Faso que je lui avais soumis. Malheureusement il n'a pas inclus ce genre dans sa révision des Ascalaphidae de la région afrotropicale, n'a pas publié formellement la combinaison nouvelle, et n'a pas précisé les caractères de l'espèce. Une illustration de la nervation de la région apicale d'une aile antérieure d'Ascalaphe figure toutefois sous ce nom dans Tjeder & Hanson (1992 : 25, fig. 47).

Cette étude a donc pour but de remédier à la situation en précisant les caractères distinctifs de l'espèce, en décrivant le mâle jusqu'ici inconnu, et en figurant pour la première fois les adultes des deux sexes.

Genre *Phalascusa* Kolbe, 1897

Phalascusa Kolbe, 1897 : 31.

Le genre *Phalascusa* a été établi par Kolbe (1897) pour une seule espèce, *P. hildebrandti* Kolbe, 1897, d'Afrique de l'Est (espèce-type du genre). Les yeux sont divisés (sous-famille des Ascalaphinae), le lobe supérieur plus grand que l'inférieur. Les antennes sont simples, plus courtes que les ailes antérieures. Les ailes sont courtes et larges, élargies en leur milieu, donnant aux ailes postérieures un aspect triangulaire, celles-ci plus courtes que les antérieures. La nervation

est à larges mailles, les nervures brun clair, la membrane colorée soit avec des dessins bruns bien limités, soit avec une suffusion brune plus ou moins localisée. Par contraste, la membrane est toujours translucide dans le genre *Encyoposis*, avec des nervures très sombres. Le bord axillaire des ailes antérieures est fortement émarginé, se continuant avec le bord postérieur par un angle droit émoussé, non proéminent. Le ptérostigma est en général petit. L'abdomen est plus court que les ailes postérieures dans les deux sexes, élargi chez les femelles. Le dernier segment chez les mâles est développé en longs ectoproctes.

Kolbe (1897) et Van der Weele (1909) notent que l'aspect de *Phalascusa* rappelle celui des genres paléarctiques *Puer* Lefèbvre, 1842, et *Deleproctophylla* Lefèbvre, 1842, dans lesquels certaines espèces du genre avaient initialement été classées (*e. g. Puer pardalis* Gerstaecker, 1888).

Le genre appartient à la tribu des Encyoposini Van der Weele, 1909. Sa répartition est strictement afrotropicale.

Phalascusa longistigma (MacLachlan, 1871), **n. comb.**

Encyoposis (?) *longistigma* MacLachlan, 1871 : 263.
Encyoposis longistigma MacLachlan ; Van der Weele, 1909 : 178.

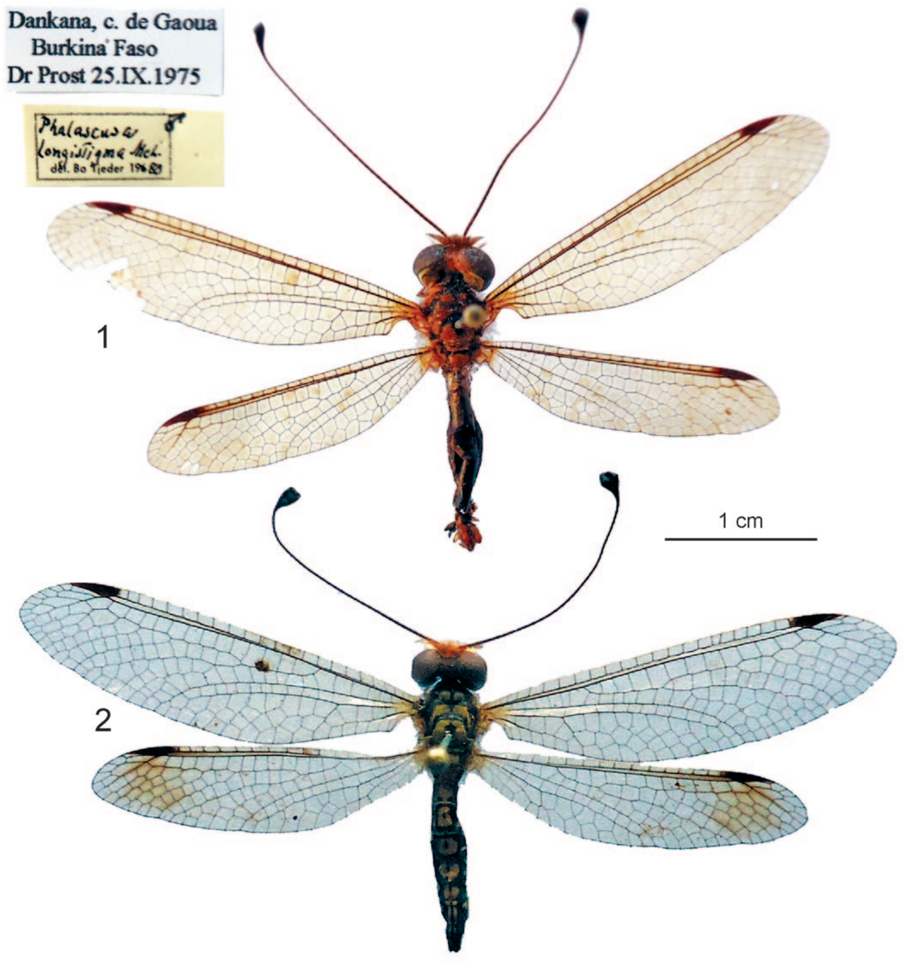


Fig. 1-2. – *Phalascusa longistigma* (MacLachlan). – 1, Mâle identifié par B. Tjeder. – 2, Femelle.

Matériel typique. – ♀ holotype (par monotypie), *in* collection MacLachlan, actuellement au Natural History Museum, Londres. Localité-type : Nil blanc (actuelle République du Soudan).

Matériel examiné. – Cette note est établie sur la base de quatre spécimens capturés au piège lumineux par l'auteur au Burkina Faso. Les trois premiers ont été examinés et leur identification confirmée par le regretté Bo Tjeder : 1 ♂, Dankana, Département de Gaoua, 25.IX.1975 ; 1 ♀, Pama, 14.X.1971 ; 1 ♀, Banfora, 5.X.1974 ; 1 ♀, Nazinga, Département de Léo, 22.X.1986.

Redescription. – Mâle : fig. 1 ; femelle : fig. 2. Envergure : 54 à 65 mm ; aile antérieure : 26-31 mm ; aile postérieure : 21-25 mm ; longueur du corps : 21-24 mm ; abdomen ♀ : 11-12 mm ; abdomen ♂ : 16 mm.

Tête. Face claire avec une longue frange de pilosité crème de chaque côté du clypéus et du front, devenant brune entre les antennes et à l'extérieur des tubercules antennaires. Genae totalement nues. Les mandibules, claires, ont l'extrémité brun foncé avec une ligne de même teinte courant tout le long de leur face externe ; celle-ci porte aussi de longues soies blanches. Le front porte chez la femelle une tache centrale brune, constante, plus ou moins étendue. Le vertex est brun à longue pilosité sombre. Chez le mâle, outre une pilosité faciale plus sombre devenant progressivement brune en remontant vers le vertex, le labre, le clypéus et la moitié supérieure du front sont bruns, laissant sur la partie inférieure du front comme une barre claire sur la face de l'insecte. Antennes simples, un peu plus courtes que les ailes antérieures, les segments distaux dilatés en massue de type subglobulaire à apex aplati, celui-ci souvent ombiliqué chez les spécimens secs.

Thorax alternativement noir et jaune (fig. 3) : pronotum avec une large bande centrale noire, les côtés jaunes ; préscutum

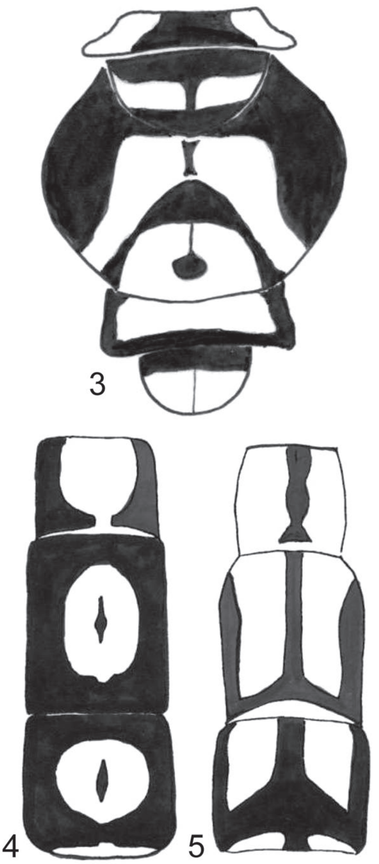


Fig. 3-5. – *Phalascusa longistigma* (MacLachlan). – 3, Thorax. – 4-5, Abdomen de la femelle : 4, tergites 2-4 ; 5, sternites 2-4.

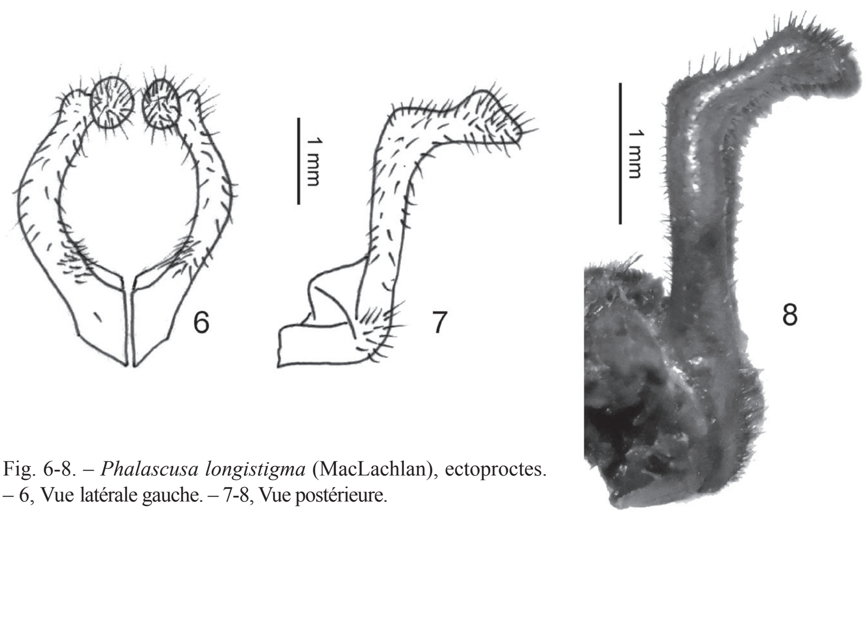


Fig. 6-8. – *Phalascusa longistigma* (MacLachlan), ectoproctes. – 6, Vue latérale gauche. – 7-8, Vue postérieure.

noir avec une large tache rectangulaire jaune de chaque côté d'une fine ligne centrale noire ; scutum noir latéralement, jaune au milieu, avec une fine ligne centrale noire ; scutellum avec les bords antérieur et latéraux noirs, et une forte tache centrale noire arrondie. Les nervures des ailes sont uniformément brunes. Le ptérostigma est sombre, très allongé en pointe en direction de l'apex de l'aile, caractère dont est dérivé le nom de l'espèce. Les ailes sont transparentes ; chez le mâle, la membrane des cellules est entièrement suffusée de brun ; chez la femelle, les cellules restent translucides avec un assombrissement diffus de la membrane limité au quart apical des ailes postérieures. Pattes noires, les hanches noires tachées de jaune. Les griffes des tarses sont aussi longues que l'article qui les porte, ce dernier aussi long que les trois articles qui le précèdent.

Abdomen taché de jaune et de noir. Chez le mâle, les tergites sont jaunes avec une bande centrale noire qui va en s'élargissant vers l'arrière. Chez la femelle, chaque tergite porte une tache jaune centrale ronde marquée d'un court motif sur la ligne médiodorsale (fig. 4), et sur chaque côté deux grandes taches jaunes. Chaque sternite porte deux taches jaunes rectangulaires de chaque côté de la ligne médiane ; elles n'atteignent pas le bord postérieur (fig. 5). L'abdomen des femelles est très élargi, voire obèse. Les ectoproctes du mâle (fig. 6-8) sont longs de 4 à 5 mm, doublement coudés à angle droit. Après un angle en direction dorsale dès l'origine, ils se continuent par une branche montante de 3,0 à 3,5 mm avant de se couder de nouveau à l'horizontale sur une longueur d'environ 1,0 mm et de se terminer en massue affinée en pointe mousse. En vue postérieure (fig. 7-8), la convexité externe des deux branches montantes donne à ces terminalia un aspect en lyre. Les ectoproctes sont couverts de soies raides et noires, plus denses sur la massue.

Auteurs cités

Kolbe H. J., 1897. – Neuropteren. Die Netzflügler Deutsch-Ost Afrikas. *In* : Möbius K. A. (éd.), *Die Tierwelt Deutsch-Ost Afrikas und der Nachbargebiete,* **4** : 42 p.

MacLachlan R., 1871. – An attempt towards the systematic classification of the family Ascalaphidae. *The Journal of the Linnnean Society of London*, *Zoology,* **11** : 219-276.

Tjeder B. & Hanson C., 1992. – The Ascalaphidae of the Afrotropical Region. *Entomologica scandinavica*, suppl. **41** : 1-237.

Van der Weele H. W., 1909. – *Ascalaphiden monographisch bearbeitet. Collections zoologiques du baron Edm. de Selys-Longchamps*, **8** [1908] : 326 p. [Ouvrage distribué à partir du 9 janvier 1909].